

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Nombre de membres en exercice	: 100	
Nombre de membres présents	: 56	
Nombre de suffrages exprimés	: 57	
V O T E	Pour	: 55
	Contre	: 0
	Abstention	: 2

SICTOM DU SUD GIRONDE
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
 DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT
 INTERCOMMUNAUTAIRE DE COLLECTE ET DE
 TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU
 SUD GIRONDE

DATE DE LA CONVOCATION : **10 NOVEMBRE 2022**
 SÉANCE ORDINAIRE DU : **23 NOVEMBRE 2022**

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : **TARIFS REOM REOMI 2023**
 N°33-2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois novembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Christophe DORAY, Président.**

	ETAIENT PRESENTS (T) : TITULAIRE ET (S) : SUPPLEANT
CDC CONVERGENCE GARONNE	
CDC du BAZADAIS	AIME Michel (T), BARBOT Fabienne (T), BELLOC Laurent (T), CHAMINADE Patrick (T), COURREGELONGUE Didier (T), DARTHIAL Jacky (T), DELLION Jacques (T), DUPIOL Jean-Claude (T), ESPAGNET Denis (T), ESPUNY Stéphane (T), GARBAYE Michel (T), GIRAUDEAU Jean-Claude (T), JOLLYS Bernard (T), LACAMPAGNE Jean François (T), LAGARDERE Jacques (T), LESCOUZERES Joël (T), LOSSE Pascal (T), NATARIO Philippe (T), PORTET Adeline (T), RIVIERE Henri (T), TUCOULAT Lila (T), TULARS Bernard (T), ZAGO Mélanie (T), DELCROS Francis (S), DORIENT Yves (S).
CDC DU REOLAIS EN SUD GIRONDE	DELIGNE Philippe (T), DUFFAU Yannick (T), HOOS Fabrice (T), PASSERIEUX Marc (T), SEQUIER Patrick (T), ZAGHET Francis (T).
CDC du SUD GIRONDE :	ANNEE Dominique (T), BALADE Jean-François (T), BENICH Christiane (T), BERRON Jean-Luc (T), BIRAC Frédéric (T), BLE David (T), CAZE Jean-Michel (T), DELAS Alexandre (T), DORAY Christophe (T), FAUCHE Chantal (T), GACHES-PEDUCASSES Anne-Marie (T), JADOT Stéphanie (T), L'AZOU André (T), LORRIOT Thierry (T), MARMIER Claude (T), MARQUETTE Hubert (T), POUJARDIEU Patrick (T), REBOUL Christophe (T), SANCHEZ Alejandro (T), TAUGERON Jean (T), TAUZIN Jean-François (T), TOUCHE Christian (T), TRISTANT Sophie (T), NORMANT Guillaume (S), RONCALI Christine (S).
CDC RURALES DE L'ENTRE DEUX MERS	

Absents ayant donné pouvoir : FUMEY Christophe à DORAY Christophe.
 Étaient excusés : LATAPY Christopher, NOEL Bernadette.

Monsieur le Président informe le comité syndical que l'impact de la guerre en Ukraine et la politique zéro COVID de la Chine impactant fortement les coûts (inflation), Les perspectives économiques mondiales s'assombrissent pour l'année 2023.

Les tarifs 2023 de la redevance des ordures ménagères ont été déterminés en fonction des augmentations subies et de notre résultat prévisionnel.

Le coût du traitement ne cesse d'augmenter. Pour l'année 2023, la TGAP augmente de 1 € la tonne pour le traitement des OMR et de 11 € la tonne pour le traitement du tout-venant. A tout cela s'ajoute une TVA à 10 %. Les marchés de traitement des OMR et du tout-venant représentent une dépense supplémentaire de 240 000 €. Le passage au 1^{er} janvier 2023, à l'extension des consignes de tri des emballages représente une hausse de 150 000 €, soit une augmentation des coûts de traitement de 390 000 € pour l'année 2023.

Les dépenses de personnel, le carburant, l'électricité, le matériel roulant et les amortissements représentent une augmentation évaluée à 492 000 € pour l'année 2023. Le besoin de financement du budget du syndicat est de 892 000 €. Compte tenu de notre résultat prévisionnel positif de 720 000 euros le président propose d'augmenter les tarifs de 5 %. Sachant que le syndicat doit dégager 300 000 euros minimum de résultat pour financer les investissements (véhicules conteneurs...), 85 000 euros seront pris sur les réserves du syndicat pour éviter une augmentation trop forte.

**Le Comité Syndical,
Monsieur le Président Entendu,**

Décide d'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2023 les tarifs suivants ci-annexés :

- Tarifs pour la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères ;
- Tarifs pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

**Le Président
C.DORAY**

